

*L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au
moyen âge et à l'époque moderne*

Anne-Marie Brisebarre

Citer ce document / Cite this document :

Brisebarre Anne-Marie. *L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au moyen âge et à l'époque moderne*. In:
Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, 31^e année, bulletin n°3-4, Juillet-décembre 1984. pp. 267-268;

http://www.persee.fr/doc/jatba_0183-5173_1984_num_31_3_3924_t1_0267_0000_2

Document généré le 07/06/2016

C'est un livre original qui me paraît très utile et qui répond pleinement à son propos d'introduction au riche domaine de la pharmacopée traditionnelle en Chine.

Georges METAILIE

L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au moyen âge et à l'époque moderne. Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central, 1984, fasc. XXVII, 438 p.

Il s'agit de la publication des actes d'un colloque international sur l'élevage montagnard qui s'est tenu à Clermont-Ferrand en juin 1982. Cette manifestation réunissait « des ethnologues, des zootechniciens, des géographes et des historiens d'obédiences et de provenances diverses » selon la formule de A. Poitrineau dans l'allocution inaugurale. Cependant, l'approche historique semble ici la plus représentée, portant plus particulièrement sur les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Du point de vue géographique, la moitié des articles traitent de l'élevage en France — on ne s'étonnera pas, puisque ce colloque se tenait à l'Université de Clermont-Ferrand, de la prédominance des contributions sur la vie pastorale dans le Massif Central —, les autres donnent des éclairages sur l'exploitation pastorale des montagnes des divers pays d'Europe.

Ne pouvant résumer le contenu de cet ouvrage qui rassemble vingt-cinq communications, j'ai choisi de rendre compte de quatre contributions qui m'ont plus particulièrement intéressée. Les deux premières traitent des hommes, les deux autres se préoccupent des comportements et des mentalités.

« Le celep et l'échange de menu bétail dans le sud-est européen, XV^e-XIX^e siècle » (B. A. Cvetkova) donne des informations précieuses sur cette catégorie de commerçants et fournisseurs de bétail mise en place par l'Empire ottoman au XV^e siècle. Ils étaient recrutés parmi les milieux aisés — commerçants, artisans (orfèvres), usuriers, fonctionnaires — disposant d'un capital qu'ils réinvestissaient dans l'élevage et le commerce des moutons. Sur cette organisation reposèrent, jusqu'au XIX^e siècle, le ravitaillement de l'Etat et l'approvisionnement public.

Dans « Les pâtres transhumants de la Roumanie d'autrefois et leurs obligations envers la trésorerie », V. Mihordea montre l'importance du mouvement de transhumance ovine, attesté à partir du XIV^e siècle, existant entre la Transylvanie d'une part et la Valachie et la Moldavie d'autre part, les trois provinces de la Roumanie actuelle, autrefois états distincts. Les pâtres, salariés, étaient cependant des hommes libres, se transmettant un savoir de père en fils. Vivant presque exclusivement des produits du troupeau, ils étaient payés en nature : recevant deux moutons sur dix, certains devenaient eux-mêmes propriétaires de troupeaux. A partir du XVIII^e siècle, les pâtres organisèrent un commerce ambulante, en particulier de peaux et de laines. Les gouvernements moldave et valache encourageaient la venue des pâtres transylvains en raison des taxes payées; les populations locales y trouvaient aussi leur compte à cause des dépenses effectuées par les transhumants pour l'entretien des troupeaux et du prix de la location des pâturages. L'auteur compare, d'un point de vue économique, cette activité pastorale saisonnière aux revenus apportés par le tourisme aujourd'hui. Mais il souligne aussi « le rôle de premier plan dans le maintien et le renforcement des liens entre les habitants des trois provinces roumaines, dans l'unification de la langue et dans l'affermissement de la conscience nationale ».

J. Mulliez, dans une communication intitulée « Pratiques populaires et science bourgeoise : l'élevage des gros bestiaux en France », s'attache à démontrer que la « race » est une réalité très ancienne, résultat des contraintes économiques pesant sur les éleveurs, surtout dans les régions de montagne. Il récuse le discours sur le rôle exclusif des « éleveurs intelligents », nobles ou bourgeois, qui auraient, au XIX^e siècle, été à l'origine des races (bovines et équines particulièrement), dans la mesure où on oppose à « des individus d'exception » des éleveurs qui n'auraient pas eu conscience de la nécessité de sélectionner leurs animaux. « Ce qui est nié dans tous les cas, c'est l'existence d'une pratique populaire raisonnée en ce qui concerne l'élevage des gros bestiaux... C'est qu'il puisse exister un concept populaire de la race, différent de celui mis en honneur par les zoo-

techniciens du XIX^e siècle ». Pour illustrer son propos, l'auteur s'appuie sur la division ancienne des régions d'élevage en pays naisseur, et pays éleveur et utilisateur, selon qu'il s'agit de « pays d'herbe » — les pays de montagne entrent pour la plupart dans cette catégorie — ou de « pays de grain » où le bétail est une force de travail et un pourvoyeur de fumier. La stratégie paysanne d'homogénéisation des animaux élevés, « support nécessaire des relations commerciales », est présente dans le choix des femelles reproductrices. Ce choix associe des caractères extérieurs permettant l'identification de la race (la couleur du poil en particulier, qui est une véritable « marque commerciale » correspondant à un « produit du terroir ») et des aptitudes. L'important, dans ce maintien de la race, ce sont les femelles : ce sont elles qui restent au pays, elles qui « sont la race », les reproducteurs mâles étant presque toujours des jeunes mâles qui seront vendus après une première saison de monte. Les règles qu'impose la Science agronomique, à l'exemple de l'Angleterre, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, s'opposent à cette pratique des éleveurs : on combat l'influence du milieu donc les races existantes pour privilégier le « type », animal souvent élevé hors du terroir d'origine (1).

Le quatrième texte dont je parlerai traite d'« Elevage et de délinquance en Auvergne au XVIII^e siècle » (D. Martin). L'auteur, au travers d'exemples empruntés aux archives judiciaires, montre que « le bétail se trouve être pour l'historien un excellent pôle d'observation des comportements et des mentalités ». Source de conflits fréquents, le bétail peut être « objet de délinquance » (vol), « support ou vecteur de celle-ci ». Le premier aspect, le vol de bétail, représente 10 % de l'activité répressive du Parlement d'Auvergne au XVIII^e siècle (17 % des vols). Parmi ces délits, D. Martin distingue le vol de nécessité (alimentaire) ou vol d'occasion, commis par des solitaires, et le vol crapuleux (2). Ce dernier est très fréquent en Haute-Auvergne, province limitrophe du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy et du Limousin où les voleurs font retraite et trouvent des recéleurs. La pratique de l'estive — les animaux étant sur les « montagnes » pendant plusieurs mois — facilite l'abigéat. Celui-ci est souvent le fait de bandes plus ou moins organisées, utilisant le relais de l'aubergiste-maquignon ou proposant leur marchandise sur les foires. L'existence d'une clientèle potentielle, issue des milieux les plus divers, permet l'écoulement rapide, à bas prix, du bétail volé. Un autre aspect de cette communication concerne les violences exercées sur les hommes (enfants ou femmes gardiens des troupeaux) ou sur les animaux, à l'occasion de la divagation du bétail extrêmement coutumière. Mais en général, derrière la minceur du délit — quelques bouchées d'herbe prélevées dans le champ d'un voisin — reparait la rancœur accumulée depuis des générations — problèmes de succession, rivalités pour la possession ou l'utilisation de la terre entre groupes familiaux, etc. (3). Ces affrontements individuels peuvent s'étendre à des communautés entières à propos de l'usage des pacages communaux. Mais le bétail fut aussi le support ou l'instrument de la contestation sociale lors des conflits entre les éleveurs villageois et les notables ou le seigneur local lors des appropriations de terres vaines et de communaux à la fin du siècle.

Anne-Marie BRISEBARRE

(1) Voir aussi le n° 29 d'*Ethnozootecnie*, 1982 : « Le concept de race en zootechnie ».

(2) G. RAVIS-GIODANI désigne le premier par l'expression « abigéat du pauvre » et le second, « abigéat du maquignon » : « L'occasion ne fait pas (toujours) le larron (A propos de l'absence d'abigéat en Corse) », *Production pastorale et société*, n° 13, automne 1983, pp. 23-30.

(3) D'autres exemples de cette violence liée à l'élevage, et en particulier à la transhumance, sont cités dans l'ouvrage de E. CLAVERIE et P. LAMAISSON, *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan. XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles*, Paris, Hachette, 1982.